

**DELIBERATION (2024-36)  
DU CONSEIL MUNICIPAL****OBJET : demande d'aide financière auprès du Département au titre du dispositif ECOCOM PLUS LEDS**

L'an deux mille vingt-quatre le douze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Date de convocation : 7 novembre 2024

**Présents** : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

**Représentée** : MME Gisèle TESTARD (pouvoir à Alain LAGRU).

**Absents** : MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

**Secrétaire de séance** : M. Alain LAGRU.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le Département a initié un dispositif ECOCOM PLUS LEDS. En effet, suite aux rencontres thématiques sur les transitions écologiques organisées à l'automne 2023 avec les élus des communes du Puy-de-Dôme et au vu des besoins exprimés, le Département a mis en place un dispositif d'aides au financement concernant l'étude, l'achat et l'installation de luminaires LEDS pour les bâtiments communaux.

Cela permet aux communes de réduire les consommations énergétiques, les coûts associés et de favoriser le confort et la qualité de vie.

L'aide accordée est de 80 % du montant hors taxe de la dépense (étude, achat et installation de luminaires LEDS) dans la limite de 3 000 € H.T.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier auprès du Département pour l'installation d'éclairage LEDS à la Maison de la Culture et de la Convivialité. Le montant du devis s'élève à 3 660.00 € H.T.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 10 votants (Thierry CHALENDARD n'a pas participé au vote) :

- décident de solliciter l'aide du Département au titre du dispositif ECOCOM PLUS LEDS aux conditions ci-dessus énoncées ;
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 13 novembre 2024.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 13 novembre 2024.

Le Maire, Pascal BRUHAT.